

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Tina Morin		Date d'inspection Le 05 août 2026
Nom de l'établissement Garderie l'Arc-en-ciel d'amis		Numéro de permis 2011947
Adresse Edmundston NB		Numéro de téléphone (506) 739-7550
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Lors de ma visite en après-midi, aucun enfant n'était présent. L'exploitante m'a informé qu'elle est présentement en congé et réouverture demain. - L'aire de jeu extérieure est située à moins de 350 mètres de l'établissement et est entretenue de manière à garantir la sécurité des enfants et à éliminer tout risque potentiel. Elle comprend une zone ombragée offrant un minimum de 0,45 m² par enfant, calculé selon la capacité maximale d'accueil de l'aire de jeu. - La surface de jeu est composée de matériaux variés permettant la réalisation de différents types d'activités. Le matériel et l'équipement disponibles sont variés et en quantité suffisante pour l'ensemble des enfants.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 05 août 2026

Date

original signé par
Tina Morin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"